

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

LE 15 JUILLET 2019

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2019;
4. 1^{re} période réservée à l'assistance;
5. Administration générale :
 - 5.1 Dérogation mineure de l'entreprise 9226-4050 Québec inc. concernant l'immeuble situé au 145, route 111 Est afin de permettre la construction d'une remise sur la propriété;
 - 5.2 Dérogation mineure de M. Michel Soucy et Mme Nancy Caron concernant l'immeuble situé au 282, rue Trudel afin de permettre l'agrandissement de la résidence vers l'avant;
 - 5.3 Dérogation mineure de Mme Carmen Morin concernant l'immeuble situé au 21, avenue Aiguebelle afin de régulariser l'implantation d'une remise sur la propriété;
 - 5.4 Dérogation mineure de Mme Marine Caracq concernant l'immeuble situé au 21, boulevard Mercier afin de permettre la construction d'un garage contigu à la résidence;
 - 5.5 Dérogation mineure de Gestion Claude Sylvestre inc. concernant l'immeuble situé au 42, route 111 Ouest afin de régulariser l'implantation du bâtiment commercial;
 - 5.6 Dérogation mineure de M. Patrick Larouche concernant l'immeuble situé au 711, rue des Pommiers afin de permettre l'agrandissement de la remise;
 - 5.7 Dérogation mineure de M. Éric Defoy concernant le terrain situé au 202, rue Principale Nord afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur la propriété;
 - 5.8 Dérogation mineure de La Compagnie américaine de Fer et Métaux inc. concernant l'immeuble situé au 2522, route 111 Est afin de permettre l'installation d'un revêtement de panneaux d'acier avec attaches apparentes sur la façade principale du bâtiment;
 - 5.9 Dérogation mineure de M. Gilles Gagnon concernant l'immeuble situé au 952, 10^e Avenue Ouest afin de permettre la construction d'une pergola sur la propriété;
 - 5.10 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la modification de l'enseigne murale ainsi que pour l'installation d'enseignes sur pellicules adhésives dans les vitrines et dans les portes commerciales;
 - 5.11 Autorisation aux commerçants d'aménager une terrasse sur la 1^{re} Avenue;
 - 5.12 Nomination d'un maire suppléant;

- 5.13 Autorisation de signer un acte de servitude d'utilité publique pour Télébec et Hydro-Québec pour le lot 6 226 991, cadastre du Québec;
- 5.14 Autorisation de signer un acte de vente pour le lot 3 118 515, cadastre du Québec, avec 9152-6046 Québec inc. (Polyclinique Les Souces inc.);
- 5.15 4.3.1 Ratification de la décision du directeur général concernant le mandat à la firme WSP pour l'étude avant-projet : Développement industriel du parc Therrien;
- 5.16 Installation de deux cloches géantes pour le circuit du patrimoine religieux et spirituel de Tourisme Amos-Harricana;
- 5.17 Autorisation de présenter un projet d'entente dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV;
- 5.18 Engagement d'un opérateur à l'aéroport – Classe A;
- 5.19 Engagement d'un contremaître des équipements récréatifs;
- 5.20 Détermination des salaires du directeur et du directeur adjoint du Service des incendies;
- 5.21 Comptes à payer au 30 juin 2019;
- 5.22 Mandat à la firme Hexaki pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour le mur de soutènement du parc Rotary;
- 5.23 Rejet des soumissions concernant le remplacement de ponceaux et le resurfage sur la route de La Ferme et la route 395 Nord;
- 5.24 Mandat à la firme ADN Organisations pour réaliser une étude dans le cadre d'un projet de centre entrepreneurial;
- 5.25 Autorisation de signer un contrat de conception, construction et financement de la Maison des jeunes;
- 5.26 Nomination d'un comité temporaire pour la gestion du Jardin communautaire Monseigneur-Gérard-Drainville;
- 5.27 Nomination de préposés au stationnement au Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos;
- 5.28 Adoption d'une politique culturelle;
- 5.29 Vente à M. Daniel Gagnon et Mme Geneviève Landes du lot 6 131 074, cadastre du Québec;

6. Procédures :

- 6.1 Adoption du règlement n° VA-1066 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
- 6.2 Adoption du règlement VA-1068 concernant la citation de l'église Christ-Roi et de son presbytère comme monuments historiques;
- 6.3 Adoption du règlement n° VA-1071 visant la création d'un programme municipal complémentaire au programme AccèsLogis Québec pour une aide financière;
- 6.4 Modification au règlement n° VA-1069 décrétant des travaux de construction pour la Maison des jeunes et sur l'emprunt nécessaire au paiement des coûts qui y sont rattachés;

7. Dons et subventions :

- 7.1 Aide financière à l'Association des producteurs agroalimentaires d'Abitibi-Est pour le Marché public d'Amos;
- 7.2 Aide financière au Club nautique d'Amos;
- 7.3 Aide financière dans le cadre de l'appel de projets de l'entente de Développement culturel 2019;
- 7.4 Octroi d'une aide financière aux organismes Radio Boréale et TVC7;

8. Informations publiques;

- 8.1 Félicitations aux organisateurs et aux bénévoles pour la tenue de la 12^e édition de H2O le festival
- 8.2 Félicitations aux cyclistes du Défi vélo Amos-Québec;
- 8.3 Statistiques de la construction au 30 juin 2019;

9. 2^e période réservée à l'assistance;

10. Levée de la séance.